

Caractéristiques et confort du logement

1 Type de logement :

- Maison 1
- Appartement 2
- Pièce indépendante ayant sa propre entrée 3
- Case mélanesienne 4
- Construction provisoire, cabane, tente 5
- Bateau 6
- Autre 7

2 Quelle est la nature principale des murs ?

- Agglo, ciment, brique 1
- Bois, clin, fibro-ciment 2
- Tôle 3
- Végétal, chaux, torchis 4
- Autre 5

3 Êtes-vous :

- propriétaire de ce logement (y compris en accession, en indivision ou jouissance du logement par usufruit), y compris si vous n'êtes pas propriétaire du terrain ? 1
- locataire ou sous-locataire du logement, loué vide ? 2
- locataire ou sous-locataire du logement ou de la chambre, loué(e) meublé(e) ? 3
- logé(e) gratuitement (par des parents, des amis ou votre employeur, ou dans un squat) ? 4

4 Si vous êtes locataire, ce logement appartient-il à un organisme social ?

Oui 1 Non 2

5 Quelle est l'année d'achèvement de la construction de la maison ou de l'immeuble ?

Si les différentes parties ne sont pas de la même époque, indiquez l'année d'achèvement de la partie habitée la plus importante.

- Avant 2005 1
- De 2005 à 2009 2
- De 2010 à 2014 3
- De 2015 à 2019 4
- 2020 ou après 5

6 En quelle année avez-vous emménagé dans ce logement ?

Si tous les occupants actuels du logement ne sont pas arrivés en même temps, indiquez la date d'emménagement du premier arrivé. Si cette même personne a toujours vécu dans le logement, reportez son année de naissance.

7 Combien de pièces d'habitation compte ce logement ?

- Nombre de pièces d'habitation
- (non compris : cuisine, WC, salle de bains, terrasse et pièces à usage exclusivement professionnel)

8 Quelle est la surface de ce logement ?

Tenez compte de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, salle de bains, WC, etc.
Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers, parkings et des pièces à usage exclusivement professionnel.

- Moins de 30 m² 1
- De 30 à moins de 40 m² 2
- De 40 à moins de 60 m² 3
- De 60 à moins de 80 m² 4
- De 80 à moins de 100 m² 5
- De 100 à moins de 120 m² 6
- 120 m² ou plus 7

9 Quelle est l'alimentation principale en eau ?

- Eau courante à l'intérieur du logement 1
- Point d'eau individuel à l'extérieur du logement (puits, citerne) 2
- Pas de point d'eau individuel mais un point d'eau collectif 3
- Pas de point d'eau individuel, ni collectif (jerricans, bouteilles d'eau) 4

10 L'évacuation des eaux usées s'effectue :

- par raccordement au réseau d'égouts 1
- par raccordement à une fosse septique ou à une station individuelle 2
- directement dans le milieu naturel, sans traitement 3

11 Quelles sont vos sources d'électricité ?

Plusieurs réponses possibles

- Raccordement au réseau général électrique 1
- Solaire 2
- Groupe électrogène 3
- Aucune 4
- Autres 5

12 Ce logement dispose-t-il :

- de WC ? 1
- d'une baignoire ou d'une douche ? 2
- d'un chauffe-eau à gaz ? 3
- d'un chauffe-eau solaire ? 4
- de plaques de cuisson à gaz ? 5
- d'un climatiseur ? 6
- d'un réfrigérateur ou d'un congélateur ? 7
- d'une machine à laver ou sécher le linge ? 8
- d'un téléphone fixe ? 9
- d'un téléphone mobile, smartphone ? 10
- d'au moins un contrat internet mobile ? 11
- d'internet fixe (ADSL ou fibre) ? 12
- d'un matériel informatique (tablette, ordinateur, portable) ? 13

13 Moyens de déplacement (dont disposent les habitants du ménage)

- Nombre d'automobiles
- Dont hybrides ou électriques
- Nombre de deux-roues à moteur
- Dont électriques
- Nombre de deux-roues sans moteur (vélo, trottinette,...)
- Nombre de bateaux à moteur
- Nombre de bateaux sans moteur

N'oubliez pas de remplir un bulletin individuel pour chaque personne inscrite dans le tableau A et de le faire signer.

Merci pour votre participation.



Nouvelle-Calédonie

Feuille de logement

Identifiant

9 8 8 libellé commune
Code géographique
district rang de construction rang de logement N° agent recenseur

Cadre à remplir pour tout logement d'habitation

Nom de l'occupant(e) principal(e) :

Localisation du logement

Numéro Bis, Ter... Rue, Route, Av... Nom de la voie (ou lieu-dit)

Résidence Bâtiment
Commune Quartier, lotissement

Ce logement est-il localisé en terre coutumière ?

1 Oui 2 Non

nom de la tribu :

nom du GDPL ou du clan :

Localisation du logement dans l'immeuble si celui-ci comprend au moins deux logements :

Etage : Escalier :

N° de porte ou position par rapport à l'escalier
(exemple : couloir de droite, 1ère porte à gauche) :

Catégorie de logement

- Résidence principale
- Résidence secondaire
- Logement occasionnel
- Logement vacant

Type de construction

- Maison individuelle
- Foyer
- jumelé, en bande ou groupé de toute autre façon
- Habitation mobile
- Immeuble collectif (2 logements ou plus)
- Squat
- Hôtel
- Construction provisoire

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Cadre à remplir par l'agent recenseur

Liste A - Nombre de bulletins individuels (BI) (1)

Liste B - Nombre d'enfants majeurs de moins de 25 ans

Liste C1 - Nombre d'enfants mineurs
qui habitent ici pour leurs études

Cadre à remplir par l'Isee

Supprimés (2)

Ajoutés (3)

Après reclassement
(4) = (1) - (2) + (3)

Personnes vivant habituellement dans le logement et non habitant

Liste A

Habitants permanents du logement : personnes qui vivent dans le logement la plus grande partie de l'année → Remplir un bulletin individuel pour chacun

Inscrire en liste A :

- les personnes qui vivent dans ce logement la plus grande partie de l'année, y compris :
 - les personnes temporairement absentes (vacances, voyage d'affaires, hospitalisation de moins d'un mois, pêcheur en mer, etc.);
 - les nourrissons, même s'ils sont encore à la maternité ;
 - les enfants qui habitent également chez un autre parent à la suite d'une séparation ou d'un divorce et qui vivent dans ce logement :
 - plus de la moitié du temps,
 - ou la moitié du temps et y ont passé la nuit du début du recensement.
 - les sous-locataires et colocataires occupant une partie du logement.

Inscrire également en liste A :

- les enfants mineurs logés ailleurs pour leurs études (en Nouvelle-Calédonie, en métropole, dans l'outre-mer français ou ailleurs) et dont ce logement est la résidence familiale.
- les conjoints qui ont un autre domicile pour des raisons professionnelles et qui reviennent vivre dans ce logement pour les week-ends, les vacances, etc.
- les personnes majeures qui habitent dans ce logement pour leurs études.
- les personnes qui sont présentes dans ce logement et qui n'ont pas de résidence habituelle ailleurs.
- les employés de maison, salariés et jeunes filles au pair qui habitent dans ce logement.

N° de BI	Nom ou nom de naissance (pour les femmes mariées)	Prénom	Lien de parenté le plus direct ou relation	N° de BI
1				1
2				2
3				3
4				4
5				5
6				6
7				7
8				8
9				9
10				10
11				11
12				12
13				13
14				14
15				15
16				16
17				17
18				18
19				19
20				20

Liste B

Enfants majeurs logés ailleurs pour leurs études → Ne pas remplir de bulletin individuel

	Nom	Prénom	Lien de parenté le plus direct ou relation	Date de naissance	Commune d'habitation pour les études
1				/ / /	
2				/ / /	
3				/ / /	

Liste C

Autres habitants du logement → Ne pas remplir de bulletin individuel

Inscrire en liste C :

- les enfants mineurs qui habitent dans ce logement pour leurs études et dont les parents résident dans une autre commune de Nouvelle-Calédonie.
- les enfants à la garde d'un autre parent (suite à une séparation ou un divorce) ou qui, en cas de garde conjointe, résident la plupart du temps avec l'autre parent.
- les conjoints qui habitent dans ce logement pour des raisons professionnelles et retournent en fin de semaine dans leur logement familial.
- les personnes dont ce logement est la résidence personnelle et qui sont hébergées dans un établissement (maison de retraite ou hospice, service d'hospitalisation pour un mois et plus, centre pour handicapés, foyer de travailleurs, militaires logés en caserne ou servant à l'étranger, établissement pénitentiaire, etc.).
- les personnes (dites « de passage ») qui habitent dans ce logement au moment du recensement mais qui résident la plus grande partie de l'année dans un autre logement*.

→ C1

→ C2

	Nom	Prénom	Lien de parenté le plus direct ou relation	Date de naissance
1				/ / /
2				/ / /
1				/ / /
2				/ / /

* Cas particuliers : si une personne « de passage » est absente pendant toute la durée du recensement de son domicile habituel où personne ne peut répondre à sa place, établir un bulletin individuel en y mentionnant son adresse habituelle dans le cadre prévu et classer ce bulletin dans la chemise des personnes de passage (imprimé n° 20).